DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
COMMUNE DE BEYLONGUE

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents et représentés

10

MAIRIE DE BEYLONGUE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 février 2020 à 20 H

Sous la présidence de M. Jean Marc BROUCH, maire.

Membres présents : Mme Christine BAYLE - Mme Karine MARION - Mme Céline DANTHEZ - Mme Chantal QUENTEL - Mme Aurélie BOULIN - M. Christophe BOUHEYRE - M. Olivier MORLAES - M. Cyril DUPIN - M. Sébastien LUXEY

Etaient Absents: M. Grégory HARDY

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BOULIN

Date de convocation : 29 janvier 2020

Vote Compte administratif et Compte de Gestion 2019

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que le Conseil Municipal ne votera pas les Compte administratifs et les comptes de gestion 2019 car nous n'avons pas reçu les documents de la perception. L'ordre devant être transmis une semaine à l'avance, c'est pour cela que ce vote a été inscrit à cet ordre du jour ;

Il y aura donc un Conseil Municipal supplémentaire avant les élections des 15 et 22 mars car ces comptes sont ceux de notre mandature.

Vote Devis Réparation toiture église

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante la nécessité de réparer le clocher après les quelques dégâts occasionnés par la tempête du mois de novembre.

L'entreprise DUBERNET de Beylongue a été sollicitée et a transmis un devis d'un montant de 1080,68 € HT (dont 719,50 € de location de la nacelle) soit 1296,82 TTC.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider ce montant et autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

Présentation des Comptes du Comité des Fêtes

M. David DUBERNET, président du Comité des Fêtes et Mme Maria CHIAPELLI trésorière du Comité des Fêtes ont présenté les comptes 2019 de leur association subventionnée à hauteur de 2 000 €.

Ils nous ont présenté un compte déficitaire expliqué par un loto sans grande affluence et par des investissements nécessaires.
Les réserves financières du Comité des Fêtes couvriront ce déficit
La subvention de la commune a financé le feu d'artifice et les jeux gonflables pour les enfants.
Table des délibérations de la séance du 05 février 2020
- Devis Réparation toiture église
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.